

l'occupation de l'intérieur du pays. Son œil expérimenté découvrit aussitôt dans le jeune capitaine Gallieni, l'instrument prédestiné à l'exécution de ses desseins.

L'expédition projetée était grosse de difficultés, car la force ne devait y jouer qu'un rôle secondaire en appuyant la diplomatie. Comment songer, en effet, à conquérir avec quelques miliciens un royaume grand comme la France, presque entièrement inconnu, défendu par les bandes du sultan Ahmadou, célèbres pour leur courage, auxquelles ne manquait, pour former une armée véritable, que l'organisation scientifique ?

Gallieni prouva bientôt que son esprit d'organisation était à la hauteur des circonstances. Le récit de sa campagne qu'il publia à Paris fit sensation. L'année 1879 fut consacrée toute entière aux préparatifs indispensables, instruction des troupes, établissement des dépôts, construction des fortins sur le Sénégal. Enfin, le 30 janvier 1880, la colonne expéditionnaire prit le chemin de l'intérieur. L'espace nous manque pour narrer ici les péripéties du voyage, obstacles, maladies, combats, palabres interminables, promesses et fourberies d'Ahmadou. Quoiqu'il en soit, le 10 mars 1881, le prince barbare fut amené à signer en due forme un traité qui attribuait à la France le protectorat de ses vastes états, depuis le Sénégal jusqu'à Tombouctou.

Est-ce à dire que le Soudan fut d'ores et déjà, soumis à nos armes ? Non, on sait ce que vaut l'engagement d'un roi nègre. Il nous faudra bien des années pour rendre l'occupation du territoire effective. Mais le but recherché était atteint. La France, en possession de son instrument diplomatique, barrait désormais la route à ses ambitieux voisins et s'assurait l'avenir.

Cet éclatant succès valut à Gallieni la médaille d'or de la Société de géographie, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et le grade de commandant.

Du Sénégal le nouveau chef de bataillon passe aux Antilles où il put se reposer. Mais les loisirs de la vie de garnison convenaient mal à son activité. Cinq ans plus tard, 1886, nous le retrouvons au Sénégal.

On était en guerre. Les chefs indigènes alarmés par nos progrès avaient repris les armes. Les trois principaux : Ahmadou, au

nord, Samory, au sud et Mahmoudou-Lamine, à l'est, insultaient nos frontières et razziaient nos alliés. Le lieutenant-colonel Gallieni fut chargé de tenir tête à l'orage. Il ne trompa pas l'espoir mis en lui. En deux campagnes, 1886-1887, tantôt rusant avec Samory, tantôt parlementant avec Ahmadou, tantôt écrasant les bandes de Mahmoudou-Lamine, il réussit à pacifier la contrée et annexer à la France 900,000 kil. carrés.

Après avoir rétabli la paix il fallait organiser le territoire et en commencer l'exploitation méthodique, tâche grandiose à laquelle le brillant officier ne faillit point. Sous son impulsion le pays fut sillonné de routes, les rivières furent couvertes de ponts, un réseau de voies ferrées fut inauguré, l'agriculture fut favorisée, le commerce protégé, bref la civilisation se révéla. Le gouvernement, appréciant comme il convenait ses services, lui décerna la croix d'officier de la Légion d'honneur, 5 juillet 1880.

Rentré en France pour refaire sa santé ébranlée, Gallieni y demeura trois ans. Ce furent encore des années d'actif labeur pendant lesquelles il publia son ouvrage intitulé : "Deux campagnes au Soudan français," gagna brillamment le brevet d'État major, et fut promu colonel et chef d'état major de l'armée coloniale.

Sur ces entrefaites, de graves événements rendirent au Tonkin sa présence nécessaire.

La grande colonie asiatique de Cochinchine était pour notre héros un champ d'opérations encore inconnu, où ses expériences africaines ne pouvaient guère lui servir. Les Annamites ne sont point des barbares ; ils possèdent une civilisation fort ancienne qui leur vient de la Chine et dont ils sont fiers. Ils jouissent d'une forme de gouvernement et de traditions familiales auxquelles ils sont extrêmement attachés ; et, malgré l'obséquiosité orientale qu'ils manifestent dans leurs relations avec nous, ils méprisent secrètement les Occidentaux. Les chrétiens seuls sont sincèrement gagnés à notre cause.

Or, c'est dans ces pays plus densément peuplés que la France, où les quatre mille européens qui les habitent sont noyés dans une masse de vingt millions d'indigènes, que le gouverneur général de Lanessan entreprit d'introduire des réformes démocratiques à la façon des politiciens de Paris. L'effet de